



LA CHARTE DU CLUB

“PARIS OUEST BEACH TENNIS”

Le but de la présente charte est d'encourager l'esprit associatif du club et l'esprit sportif, de faciliter l'utilisation des terrains et faire appliquer certaines règles sportives de bienséance. Si l'auto-discipline n'est pas suffisante, les membres du bureau sont habilités à le faire respecter.

LES CONDITIONS DE JEU

Pour pouvoir jouer, les membres du club, sont obligatoirement et intégralement à jour de leur inscription annuelle au Club “Paris Ouest Beach Tennis” et détenteur d’une licence à la Fédération Française de Tennis (incluse dans la cotisation). L’inscription suppose l’acceptation du règlement intérieur.

LES REGLES DE VIE

- Respecter les autres joueurs qu’ils soient adhérents ou non au Club.
- Avoir à l’esprit de jouer avec tout le monde, quel que soit son niveau, participe positivement à la vie du Club.
- Partager équitablement les créneaux de réservations.
- Aucune violence ou tricherie qui causerait une ambiance négative.
- Rester maître de soi.
- Être tolérant et exemplaire.
- Respecter les conseils et remarques de l’entraîneur.
- Respecter les infrastructures et matériels (Ratisser en fin de partie).
- Installer et ranger le matériel. (filets, râteliers, balles...).

LES BONNES PRATIQUES DU JEU LIBRE

Toute personne licenciée au club peut accéder aux créneaux de jeu libre ainsi que les joueurs non licenciés (au Club mais ayant réglé les coûts d’accès au terrains).

Il est rappelé que l’installation et rangement des terrains sont de la responsabilité de tous les pratiquants ainsi que le ramassage du matériel, le ratisage en fin de partie.

En cas d'affluence, les joueurs et joueuses veilleront à libérer leur terrain en respectant les horaires des créneaux réservés.

LES CRENEAUX

Les créneaux de jeu libre et des entraînements demandés, sont indiqués sur le site de réservation du Club ainsi que leurs changements relatifs à l'organisation de compétitions, animations et périodes de vacances.

LA VIE ASSOCIATIVE

- Je respecte l'engagement bénévole des membres du bureau et du club. Le Club "Paris Ouest Beach Tennis" est une association sportive pour laquelle de nombreux bénévoles s'activent volontairement et sans contrepartie financière. Ils permettent le bon fonctionnement et le développement du club, la mise en place de créneaux de jeu et d'entraînement, l'organisation d'événements en interne (compétition, animation, stage ...) et en externe (interclub, formation, sorties...). Soyez indulgents.
- Je m'implique dans la vie du club : si je peux, je participe aux événements organisés par le club et à son assemblée générale.
- Je suis un « ambassadeur » du club, je me dois d'avoir un comportement exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors (interclubs, compétitions ...).
- Je porte les valeurs du club : Fair play, bonne humeur, solidarité et convivialité.

***En respectant ces règles, tu prendras du plaisir à t'entraîner, à jouer et à progresser au sein du Club
"Paris Ouest Beach Tennis"***